

La traduction des conventions d'écriture: le cas des majuscules

MARÍA JOSÉ HERNÁNDEZ GUERRERO
Universidad de Málaga

L'emploi des majuscules ou des minuscules en début de mot dans les traductions de textes journalistiques en espagnol est à l'origine de fréquentes erreurs grammaticales. L'observation de ce phénomène nous amène à nous demander pourquoi ce **type** d'erreurs se produit d'ordinaire et de ce fait à procéder à une analyse descriptive des textes **journalisti-**ques français traduits en espagnol dans le but d'étudier et d'expliquer les causes des erreurs commises dans le choix des unes ou des autres. Pour cette étude, nous avons réuni un éventail de textes journalistiques traduits du **français** à l'espagnol et publiés dans **deux** quotidiens espagnols de renom, *El País* et *El Mundo*, pendant la période comprise entre 1994 et 2004, ces **deux journaux** contenant le plus grand nombre d'articles traduits.

Dans notre analyse, nous partons du principe que les traductions résultent d'un seul système, le système terminal (Toury, 1985:19) puisque ces articles, une fois traduits, font **déjà** partie d'un nouveau système linguistique et culturel. Il est bien connu que les locuteurs appartenant à une **même** culture partagent certains systèmes conceptuels et s'en remettent **aux** normes de comportement verbal et non-verbal socialement admises. Lorsque le **traduc-**teur rédige son texte, il est tenu de connaître et de respecter cette nouvelle tradition **linguis-**tique et culturelle.

Mais, en **même** temps, ces textes appartiennent à une **variété** textuelle concrète, le texte journalistique, présentant certaines conventions qui lui sont propres et que le traducteur doit également connaître et respecter. Les conventions textuelles font partie intégrante des normes de comportement verbal de caractère "supraindividuel" (Reiss & Vermeer, 1996:154), qui **engendrent** certains modèles caractéristiques d'usage de la langue et de **structuration** de textes. De cette manière, la production d'un texte exige la connaissance des conventions socialement admises dans chaque culture.

Notre analyse s'appuie sur **deux types** d'ouvrages de référence. Dans un premier

temps, les ouvrages de référence grammaticale les plus **représentatifs** de l'espagnol actuel. Dans un second temps, pour ce qui est des textes **journalistiques** espagnols, nous disposons d'une série d'ouvrages, les "livres de style", publiés par les principaux quotidiens espagnols, nous permettant de déterminer si ces textes sont en accord avec les conventions textuelles du nouveau système récepteur.

L'importance de la correction

Le traducteur se doit de maîtriser parfaitement sa langue maternelle. Il est indéniable que le bon traducteur est avant tout un bon rédacteur dans sa propre langue, dont il **possède** de **solides** connaissances. Cadre bien évidemment idéal, car la réalité se charge de nous prouver le contraire. Les interférences qui se produisent fréquemment lorsque nous **traduisons**, les doutes qui surgissent et les erreurs involontaires que nous commettons, causés par l'influence du texte original ou par la méconnaissance de notre propre langue, constituent le pain quotidien de tout traducteur. Le mécanisme le plus efficace de détection de ce type d'erreurs, courantes dans les textes **journalistiques** traduits, réside dans le travail de révision du texte traduit. S'il n'existe pas de bonnes compétences de la propre langue, **cette tâche** s'en verra tronquée, car nombre de ces erreurs sont dues à la méconnaissance des normes et des conventions d'écriture de la langue maternelle. Bien que ce fait soit bien connu, il est **toujours** utile d'y **revenir**. Il est certain aussi que ce n'est pas là que résident les principales difficultés de traduction, si nous **partons** du principe que le traducteur **connaît** et respecte les conventions de sa langue. Postulat également valable pour **Delisle (1993:161)** quand il signale que: "La **rigueur** dont il fait preuve à cet égard témoigne de son application, de son souci du détail, de son respect des usages établis en **matière** de langue écrite, en un mot de son professionnalisme".

Pendant le processus de traduction, les sources auxquelles on peut avoir recours sont nombreuses (documents de **même** nature, référence lexicale, outils informatiques...); en revanche, dans la dernière étape du processus de traduction, durant laquelle apparaît le nouveau texte, les outils dont nous avons besoin sont d'un autre **genre**. Le traducteur vise non seulement à attribuer à son texte la fonction qui **lui** revient dans la nouvelle situation communicative, mais également à l'accorder avec les normes de la langue d'**arrivée** en l'adaptant aux usages **morphosyntaxiques** ou de nature graphémique **comme** peuvent l'être la **ponctuation**, l'orthographe... C'est là qu'interviennent les ouvrages de référence grammaticale qui peuvent **lui être** d'une grande utilité pour **parfaire** son travail.

Pour ce qui est de l'espagnol, les outils au service du traducteur sont de caractère varié, allant des **grammaires** aux orthographes, en passant par les dictionnaires de doutes, de plus en plus nombreux, ou par les "livres de style". Nous prétendons ici nous centrer sur certains de ces outils et vérifier leur utilité effective dans le **cadre** de la traduction en espagnol.

Notre intention est de démontrer que ces ouvrages ne sont pas toujours aussi précis qu'il est permis d'espérer, et qu'ils offrent parfois de différentes réponses a un même problème, ce qui complique la tâche du traducteur au lieu de l'alléger. Il s'agit dans certains cas de divergences, dans d'autres, d'omissions, qui, bien que soulignées depuis longtemps, n'ont pas encore été résolues et continuent de représenter un obstacle a l'objectif de l'étape de correction.

Les ouvrages de référence

Pour illustrer ce problème, nous allons nous limiter a un cas concret, celui de la traduction du français a l'espagnol de textes journalistiques, en abordant les problèmes et les doutes soulevés par un aspect grammatical déterminé, l'emploi de majuscules et minuscules, tout en analysant l'utilité et la précision de ces outils.

Cet aspect peut paraître assez anodin au premier abord, car l'usage des majuscules et des minuscules constitue un épigraphe qui ne présente pas de grandes difficultés: a l'aide d'une grammaire, d'un manuel d'orthographe ou d'un dictionnaire, nous sommes en droit d'espérer une réponse claire et unanime en ce qui concerne l'emploi des majuscules. Pour ce qui est du français et de l'espagnol, les divergences sur ce point sont constantes et parfois, surprenantes, constituant pour cette raison une des principales causes d'erreur grammaticale. Afin de clarifier les dichotomies qui engendrent une difficulté de choix a qui prétend écrire correctement dans une langue établie et définie, nous allons nous centrer, pour ce qui est de l'espagnol, sur les emplois reconnus dans la *Ortografía de la Lengua Española* (OME), publiée en 1999 par la Real Academia Española (RAE), et sur les ouvrages de spécialistes et d'experts en la matière, c'est à dire le *Diccionario de ortografía de la lengua española* (1996) de Martínez de Sousa, le *Manual de estilo de la lengua española* (2000), du même auteur, et le *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española* (1995) de Manuel Seco. Nous comparerons les emplois retenus par chacun d'eux avec ceux qui offrent les "livres de style" d'importants moyens de communication espagnols, pertinents pour le type de texte que nous analysons, le texte journalistique, notamment le *Libro de estilo de ABC*, le *Libro de estilo de El Mundo*, le *Libro de estilo de El País*, ou le *Manual de español urgente* de l'Agence Efe. En incluant les livres de style de différents moyens de communication dans cette étude, nous n'oublions pas que la fonction principale de ces manuels est de définir la personnalité d'une publication. L'usage "correct" de la langue n'étant que leur objectif indirect, il est surtout question de prévenir contre les infractions les plus fréquentes de la norme établie. Les nombreuses éditions dont ils font l'objet prouvent a quel point ces ouvrages ont dépassé le cadre journalistique duquel ils proviennent. Cependant, les livres de style, tellement en vogue et si pratiques, gardent l'empreinte particulière d'un moyen déterminé, son "style" propre: comment X structure un journal, comment X rédige un titre, comment X résout la mise en page d'une information. Mais le fait de baser notre analyse sur des textes journalis-

tiques rend leur utilisation nécessaire, sans oublier les références aux usages orthographiques et les **recommandations** ponctuelles apparaissant au fil des pages.

Le cas des majuscules

Pour **Martínez de Sousa** (1996:211): "El tema ortográfico del empleo de mayúsculas y minúsculas es el menos fijado en el idioma español. Existen, por parte de las Academias, unas normas a todas luces insuficientes y en algunos casos contradictorias, sobre todo si, al propio tiempo que se estudia lo legislado en la ORAE, se comprueba su aplicación en el *Diccionario de la Real Academia Española* (DRAE)".

A son point de vue s'ajoutent d'autres opinions d'experts (1996:212), comme le souligne Camicer: "Las normas dictadas por la Academia para el uso de las mayúsculas (...) ni son siempre un prodigio de precisión ni resuelven todas las vacilaciones que suscita este aspecto de la ortografía. Reflejo de ello lo hallamos en el diccionario de la propia Academia, donde palabras sujetas a la misma aplicación o de función equivalente se imprimen unas veces con mayúscula y otras con minúscula". Concernant ce point précis, nous devons préciser que ces deux auteurs font référence à l'ancienne ORAE, et que la nouvelle édition de 1999 a pallié certaines des déficiences mentionnées.

Si l'on transpose ces difficultés au **cadre** de la traduction entre le **français** et l'espagnol, il est inévitable que le traducteur rencontre de sérieux problèmes concernant les divergences d'emploi entre les deux langues. À ces difficultés objectives s'ajoutent celles de caractère subjectif. Ainsi, l'utilisation d'une majuscule en espagnol peut **être** due au **désir** d'exprimer l'exaltation, l'**intérêt** personnel ou collectif, le respect, etc..., **motifs** qui en général n'ont rien à voir avec des raisons purement orthographiques. **Comme**, par exemple, dans le cas d'écrits religieux, le choix de la capitale pour les mots: *Cruz, Sagrada Forma...*

Mis **a** part les problèmes causés par l'usage propre à chaque langue, le traducteur devra faire face à un autre problème, dérivé des divergences de critères existant dans sa propre langue, lié à l'utilisation des lettres capitales. En effet, la solution peut varier en fonction de l'ouvrage de référence orthographique utilisé. Les ouvrages consultés, que nous avons mentionnés plus haut, recueillent avec plus ou moins de **bonheur** une série de normes se rapportant à l'emploi **correct** de la langue. La ORAE, la norme de base de l'espagnol, doit **être** le principal point de référence à l'heure de nos consultations. Il se peut que nous n'y trouvions pas explicitement l'information que nous cherchons et que nous devions recourir à d'autres ouvrages, complétant **parfois** le contenu de la ORAE, et à l'occasion **offrant** la solution à un **problème** particulier ou **même** un avis contraire à celui émis par la RAE.

Les majuscules déterminées par la ponctuation

Prenons comme exemple l'emploi de la majuscule et de la minuscule. C'est la ORAE (1999:31) qui consacre le plus de pages à ce sujet, distinguant des majuscules déterminées par la ponctuation, par la condition ou la catégorie ou par d'autres circonstances.

En fonction de la ponctuation, s'écrivent avec une majuscule:

- a) Les mots en début de phrases et après un point.
- b) Le mot qui suit les points de suspension, quand ceux-ci bouclent un énoncé.
- c) Celui qui suit un point d'interrogation ou d'exclamation, si une virgule, un point virgule ou deux points ne s'interposent pas.
- d) Celui qui vient après deux points, s'il s'agit de l'**entête** d'une lettre ou d'un document juridico-administratif, ou s'il reproduit une citation.

Avec la nouvelle édition de la ORAE s'achève donc l'ancienne polémique basée sur l'usage de majuscule et de minuscule après les deux points. Manuel Seco (1995:520), dans l'épigramme dédié aux deux points, avait déjà signalé ce manque de précision: "Según la Academia, después de los dos puntos se escribe indistintamente con letra mayúscula o minúscula el vocablo que sigue. Pero en realidad no es así". Seco précise qu'on écrit avec une majuscule lorsque les deux points précèdent des citations ou l'**entête** d'une lettre, et en minuscule lorsqu'ils précèdent une énumération explicative ou une phrase servant de vérification à ce qui a été établi dans la phrase **antérieure**.

En ce qui concerne les quatre livres de style que nous avons mentionné auparavant, tous font allusion avec plus ou moins de précision aux usages de majuscules et de minuscules après les deux points. Le *Libro de estilo de El País* (1996:144) ajoute à la règle précédente un nouvel usage de la majuscule après les deux points: "Después de dos puntos se escribe en minúscula, salvo que lo que siga sea una cita (entrecorrida o no) o una enumeración en varios párrafos, cada uno de ellos precedido por un número o una letra en negra". Pour sa part, le *Manual de español urgente* ne mentionne pas l'usage des majuscules et des minuscules après les deux points, bien que dans les exemples accompagnant son emploi, il se plie aux **normes** auxquelles nous avons eu recours auparavant.

Martínez de Sousa (1996:212) insiste également sur cet aspect quand il énumère les cas où l'on peut utiliser la minuscule en début de paragraphe:

- a) Dans les dialogues interrompus, par exemple:
 - Sé que voy a decir algo comprometedor, pero ...
 - Puedes omitirlo.
 - ... es mi deber comunicártelo.
- b) Un **titre** d'œuvre peut commencer par une minuscule lorsqu'il est précédé de points de suspension, ce qui laisse entendre qu'une partie de la phrase a été omise, par exemple:

... *y habitó entre nosotros*

- c) Quand l'énoncé d'une question est commun à toute une série d'entre **elles**, par exemple:

¿**Sabía** usted...

... que la gasolina puede subir esta semana?

... que el dólar aún no ha dejado de subir?

- d) Dans les **sous-titres** des **exposés journalistiques**, lorsque la fin du premier sous-titre est laissée en suspens (**grâce** aux points de suspension) et que le **deuxième** et les autres commencent par des points de suspension et une minuscule, exemple:

Ciencia..

(texte)

y paciencia

(texte)

Ces emplois de la majuscule en fonction de la ponctuation ne posent généralement pas de problèmes dans la traduction **du français** à l'espagnol, **dû** à la similitude de la norme. Pour cela, les erreurs d'emploi, **comme** celles que nous pouvons voir dans la traduction suivante, sont rares et surprennent; erreur que, pour une fois, on ne peut **attribuer** à une interférence avec le texte original, mais **plutôt** à la position ambiguë que la Academia a maintenu pendant longtemps **quant** à l'usage de la majuscule après les deux points (dans le seul but de faciliter au lecteur un rapide repérage, nous avons mis en italique les mots concernés dans cet **exemple** et ceux **qui** suivent):

Je ne sais pas, **confie** un officier de la garnison, sous couvert d'anonymat. Nous **sommes** des militaires de **carrière** et les **intrigues** géopolitiques fomentées par le Kremlin nous dépassent **parfois..** Tenez, par exemple: **nous** avons actuellement pour mission de soutenir les forces du commandant Massoud (le chef de l'opposition antitaliban, ndlr.). **Or**, nous savons **pertinemment** que pour nous payer le **matériel** militaire livré, ses hommes devront faire passer de la **drogue** à travers la **frontière ...**

Libération, 6-09-2000.

No lo sé –confía un oficial de la guarnición, que quiere permanecer en el anonimato-. Somos militares de carrera y las intrigas geopolíticas fomentadas por el Kremlin nos superan a menudo... Un ejemplo: **Nuestra** misión actual es apoyar a las fuerzas del comandante **Massud**, el jefe de la oposición antitalibán. Pues bien, sabemos a ciencia cierta que, para pagarnos el material militar que les entreguemos, estos hombres tienen que pasar droga a través de esta frontera...

El *Mundo*, 13-09-2000.

En contrepartie, l'exemple que nous proposons par la suite peut se considérer édifiant: le traducteur a corrigé dans sa version l'**erreur** d'emploi de l'auteur **du** texte original.

Vous disiez: "le borbier américain... les Américains sont enlisés... jamais l'armée américaine ne saura venir à bout de ce nouveau Vietnam que sont les plaines et les montagnes d'Afghanistan...".

Le Point, numero 1522, 16-11-2001.

Decían ustedes: "El pantano americano... los americanos se han enfangado... el Ejército americano jamás conseguirá salir de este nuevo Vietnam que son las llanuras y las montañas de Afganistán...".

El Mundo, 16-11-2001.

Les majuscules déterminées par la condition ou catégorie

La où se posent le plus de doutes est dans les paragraphes que la ORAE (1999:33) regroupe sous le titre de majuscules déterminées par la condition ou catégorie ou par d'autres circonstances. En fonction de leur condition ou catégorie, on écrira avec une majuscule: les noms de personnes, d'animaux ou de choses singulieres, les noms géographiques, les noms de famille, les noms de constellations, d'étoiles, de planetes ou d'astres, strictement considérés comme tels, les noms des signes du zodiaque, les noms des points cardinaux quand nous nous y référons explicitement, les noms de fêtes religieuses, les noms de divinités, les livres sacrés, les attributs divins, les noms des ordres religieux et les marques commerciales.

Considérons avec plus d'attention le paragraphe traitant des points cardinaux; quand nous y faisons une référence explicite, ils s'écrivent avec une majuscule, par exemple: *la brújula señala el Norte*. Quand le nom en revanche se réfère à l'orientation ou à la direction correspondante à ces points, on l'écrira avec une minuscule; par exemple: *el norte de la ciudad*.

Gómez Torrego (1997:134) affirme: "A pesar de las reglas de la RAE, a veces se presentan casos dudosos. (...) Incluso podremos dudar de si hay que escribir *el norte* o *el Norte*". Martínez de Sousa (1996:217 et 2000:470) se montre beaucoup plus explicite en assurant que: "Pese a la costumbre, alentada por el uso de la propia Academia, de escribir los nombres de los puntos cardinales con letra mayúscula, esta no está justificada más que cuando forman parte de un nombre propio". C'est à dire qu'on écrit *América del Norte*, mais *el norte de América*. Il appuie cette affirmation sur le fait que les noms des différentes directions sont génériques et doivent, par conséquent, s'écrire avec une minuscule. Il insiste encore sur ce thème quand il signale que "al tratarse de una situación relativa, lo correcto sería decir que tal persona se dirige *al norte*".

La disparité de critères quant à l'emploi de la majuscule et, à l'occasion, le manque de précision de la norme font de la correction une tâche compliquée et, ils peuvent même induire les usagers habituels de la langue en erreur, et parmi eux, les traducteurs. Voyons

un exemple extrait de la traduction d'une chronique de l'écrivain Jean d'Ormesson dans *Le Figaro*:

Jeudi dernier, le Transall qui devait me déposer sur l'aéroport de Goma, **au nord du** lac Kivu, a la **frontière du** Zaïre et du Rwanda, a bien failli ne pas atterrir: des **centaines** de milliers de réfugiés, chassés sur les chemins par l'avance **du** FPR (Front patriotique rwandais), envahissaient la **ville** et son aéroport.

C'est que la **ville** de Ruhengeri, place forte des troupes gouvernementales **au nord-ouest du** pays, venait de tomber aux mains **du** Front patriotique rwandais (...). Du coup, trois cent mille, cinq cent mille, **peut-être** un million de **Hutus** se sont mis en marche vers l'**ouest** et vers le lac Kivu qui **leur** barre le passage vers le Zaïre. Ils essaient de le déborder vers le **nord** en passant par Goma, et **bientôt** vers le **sud** en passant par Bukavu.

Le Figaro, 19-07-94.

Une semaine plus tard apparaissait traduit de la manière suivante, dans le supplément hebdomadaire Blanco y Negro, du quotidien *ABC*:

El avión que **debía** dejarme en el aeropuerto de Goma, al **norte** del lago Kivu, en la frontera de Zaïre y Ruanda, estuvo a punto de no poder aterrizar. Cientos de miles de refugiados, arrojados a los caminos por el avance del Frente Patriótico Revolucionario (FPR) habían invadido la ciudad y el aeropuerto. La ciudad de Ruhengeri, plaza fuerte de las tropas gubernamentales en el **Noroeste** del país, acababa de caer en manos del FPR (...). Como consecuencia, entre trescientos mil y quinientos mil, puede que hasta un millón de **hutus**, se han puesto en camino hacia el Zaïre. Intentan bordearlo por el **Norte** pasando por Goma y luego, por el **Sur**, pasando por Bukavu.

C o m e nous pouvons le remarquer, l'emploi de la **majuscule** concernant les noms de points cardinaux qu'a appliqué le traducteur est discutable. Si nous suivons les **normes** de la ORAE, des cinq emplois se référant aux points cardinaux qui figurent dans ce **fragment**, les deux premiers présentent une certaine incongruité. Car pour la **même** utilisation, l'**un** est avec une minuscule et l'autre (... el Noroeste del país) en **majuscule** de manière incorrecte. Les trois autres indiquent explicitement un point cardinal mais **aussi** une direction. Dans cet exemple, il est clair que le traducteur, au moment de **commettre** l'erreur, ne s'est **pas** vu conditionné par les graphies utilisées dans le texte original (en minuscule), mais **plutôt** par les doutes qui se sont posés dans sa propre langue maternelle. Il est certainement assez fréquent qu'il se produise des erreurs relatives aux lettres capitales par interférence entre les textes au moment de la traduction, c o m e nous pouvons le constater dans l'exemple suivant:

Les conditions **posées** par Lionel Jospin au passage à l'**Euro** (participation de la lire et de la peseta, pas de sous-évaluation du **dollar**, gouvernement économique équilibrant la **Banque centrale européenne**, primauté de la politique de l'**emploi**) ne le choquent pas, **même** s'il en fait

plutôt des objectifs que des préalables.

Libération, 13-06-1997.

Las condiciones de Lionel Jospin para el **euro** (participación de la lira y de la peseta, no devaluación del dólar, gobierno económico equilibrando al *banco central europeo*, prioridad de la política del empleo) no sorprenden a Jacques Chirac, incluso si persigue mas objetivos de los acordados al principio.

El Mundo, 14-06-1997.

La séquence Banque central européenne est **correcte en français**, ou l'on a **tendance** a écrire avec une majuscule seulement le premier mot dans le cas d'institutions, d'entités, d'établissements ..., mais en espagnol, l'emploi de la majuscule aurait dû être de rigueur pour les trois termes (Banco Central Europeo). Cette **erreur grammaticale** dans le texte traduit aurait pu être évitée a l'aide d'un travail de révision et de correction, qui sans doute a manqué, **comme** le démontrent d'autres erreurs de traduction qui apparaissent dans ce même fragment.

Mais en revenant a l'exemple précédent (le texte de Blanco y Negro), nous pouvons observer que le traducteur a bien évité le reste des **divergences** dans l'emploi de la majuscule en écrivant, par exemple "hutus" en minuscule ou en écrivant "Frente Patriótico **Revolucio-**nano" avec une majuscule (laissons de côté l'erreur de traduction). Cependant, il a commis une erreur en utilisant la majuscule pour les noms des points cardinaux. Curieusement la langue française reflète ce même manque de précision dans les emplois de la majuscule pour les points cardinaux, **comme** nous pouvons le vérifier dans les normes que reprend Grevisse

† Il est **intéressant** de constater le **grand** nombre d'erreurs qui se **produisent** a cause de l'emploi différent des capitales dans ces deux **langues**. Si le traducteur ne connaît pas bien les nonnes en espagnol, il est assez fréquent qu'il se "laisse conduire" par l'usage du texte original. ce qui donne lieu a de nombreuses erreurs. En **français** on met une majuscule initiale au premier mot des institutions, au premier mot du sigle développé. En espagnol, **pourtant**, tous les **mots** des institutions et des sigles prennent une capitale. Voici un exemple de ce type d'erreurs, assez **courantes**:

"A l'hôpital, tous les **blessés** m'ont demandé de **dire** a Barzani et a **Talabani** de s'allier et d'unifier leurs **administrations**", raconte Mahmoud Osman, membre Kurde indépendant du **Conseil de gouvernement** provisoire, mis en place a Bagdad par la **coalition**. (...) Au **siège** du PDK, Mekdad Ali **confirme** que les deux partis ont convenu de se **répartir** les responsabilités, l'**UPK** prenant la direction du **Parlement**, le PDK celle du **Conseil de ministres**...

Libération, 11-02-2004.

"En el hospital, los heridos me pidieron que le dijese a Barzani y a **Talabani** que unificasen sus administraciones", cuenta Mahmud Osman, miembro kurdo independiente del **Consejo de gobierno** provisional, instaurado en Bagdad por la coalición. (...) En la sede del PDK, Mekdad Ali **confirma** que los dos partidos han acordado repartir responsabilidades. La UPK toma la dirección del Parlamento y el PDK se hace con la del **Consejo de ministros**...

El Mundo, 11-02-2004.

Le reste des articles qui figurent dans les pages de *El Mundo* accompagnant ce texte traduit, et qui traitent du même sujet, ne présentent pas ce type de faute; ils ont été **conçus** en espagnol et les **journalistes** ont appliqué les conventions d'écriture de leur langue: Consejo de Gobierno provisional, ou Gobierno Provisional, et Consejo de Ministros.

dans *Le Bon usage* (1993:107). Si nous examinons les "livres de style" des principaux quotidiens espagnols pour voir s'ils apportent quelque renseignement sur cette question, nous pourrions seulement constater que les deux seuls quotidiens qui abordent ce sujet, *El Mundo* et *El País*, se montrent plus explicites que la ORAE. Celui de *El Mundo* (1996:255), par exemple, signale que: "Con mayúscula inicial es un punto cardinal (o forma parte de un nombre propio); sin ella, cuando indique una dirección (hacia el norte) o una parte de un continente, una isla o una zona (al norte)". On peut constater l'application de cette norme dans ce fragment traduit:

Autonome depuis **douze** ans, et quoique doté d'un Parlement, le Kurdistan est largement resté un assemblage de deux **mini-États-partis**, l'un qui s'étend sur trois départements, à l'*Ouest*, que dirige Barzani, depuis Erbil; l'autre, qui couvre deux départements, à l'*Est*, est aux mains de Talabani, à Soulaymaniya.
Libération, 11-02-2004.

Autónomo desde hace 12 años y, pese a contar con un Parlamento, el **Kurdistán** sigue siendo la unión de dos **mini** Estados-partidos. Uno que se extiende por tres departamentos del oeste y dirige **Massud** Barzani desde Erbil. Y el otro que controla otros dos departamentos del este y está en manos de Jalal Talabani, con sede en Suleimaniya.
El Mundo, 11-02-2004.

Les majuscules dans les titres, postes ou métiers

Nous pouvons nous **heurter** à des problèmes similaires dans d'autres cas, comme par exemple dans ceux des titres, des postes ou des métiers. La Academia (1999:39) recommande de les écrire avec une minuscule lorsqu'ils accompagnent le nom propre de la personne ou du lieu auquel ils correspondent (par exemple, el rey Felipe **II**, el presidente del Ecuador, el ministro de Trabajo). Cependant, ils peuvent s'écrire avec une majuscule lorsque le nom propre de la personne ou du lieu n'est pas exprimé et quand le contexte nous indique qu'ils se réfèrent à quelqu'un que nous prétendons mettre en valeur (par exemple, el Rey inaugurara la nueva biblioteca). La Academia signale également qu'il est coutume, dans la formulation des lois, décrets et documents officiels, d'écrire avec une majuscule les mots de ce genre (par exemple, El Rey de España, el Presidente del Gobierno).

Pour sa part, Martínez de Sousa (1996:213 et 2000:562) ne se montre pas d'accord avec la recommandation de la ORAE d'écrire ces mots avec une majuscule lorsqu'ils ne sont pas accompagnés du nom propre, et affirme (1996:231) qu'il n'y a pas de raison à cela, par exemple, en parlant d'un roi, d'un pape, d'un duc, d'un général, d'un président, etc... La majuscule n'est pas nécessaire pour savoir de qui il s'agit, dans la mesure où le contexte nous l'indique déjà. On leur accordera la majuscule seulement en tant qu'exception, comme le

recommande la propre Academia, dans les lois, décrets et documents officiels, plus par habitude et dû à la formalité du genre que pour des raisons purement orthographiques. Dans tous les autres cas, on doit écrire *el rey Juan Carlos I* et *el rey, el papa Juan Pablo II* et *el papa, el presidente Clinton* et *el presidente*. Ce linguiste ajoute également que seul dans le coumer privé et commercial, il est permis d'écrire avec une majuscule le nom du poste lorsqu'il n'est pas suivi du nom de l'intéressé, par exemple *Señor Director, Señor Presidente*.

L'exemple suivant, tiré de la traduction d'un texte journalistique, peut nous servir à approfondir davantage ce sujet. Il s'agit d'un article dans lequel on mentionne la figure de l'écrivain Denis Tillinac, ami du président français Jacques Chirac, et qui termine par cette phrase:

A quand, puisque nous frisons le ridicule, l'inscription, dans la Constitution, du rôle de porte-parole-ami-du-président?

Le Point, numéro 1285, 3-05-1997.

Dado que estamos rozando lo ridículo, ¿cuándo vamos a inscribir en la Constitución el papel de portavoz oficial-oficioso-por-ser-amigo-del-Presidente?

El Mundo, 5-05-1997.

Le traducteur de *El Mundo* a curieusement opté pour la majuscule dans le cas de "Presidente", empruntant la voie ouverte par la ORAE d'utiliser les majuscules lorsque le nom propre de la personne n'apparaît pas expressément, et cela malgré le fait que le livre de style de ce quotidien (1996:70) établit que "Los cargos, títulos y honores se escriben con minúsculas" et ne mentionne qu'une seule exception, les membres de la famille royale espagnole, "en cuyo caso todas las referencias, acompañadas o no del nombre de pila, se harán con mayúscula: el Rey, el Rey Juan Carlos...".

Paradoxalement, dans le *Libro de estilo de El País* (1996:159), la recommandation est différente: "Se emplea minúscula en los nombres de cargos, salvo que se trate de dignidades de carácter único, y aun en este caso siempre que no precedan al nombre de su titular. Ejemplos: (...) *el Rey*, pero *el rey Juan Carlos I*". A cet égard, les différents "livres de style" se rapprochent des travaux de Martínez de Sousa, peut-être par besoin d'unifier les critères parmi leurs journalistes et de montrer un modèle commun. De toutes façons, seuls les professionnels qui écrivent ou traduisent pour ces médias sont liés par ces critères.

Toutes les observations que nous venons de mentionner nous amènent à constater qu'une consultation de ce genre peut devenir un véritable calvaire dans notre recherche de correction.

Les conventions textuelles

En rapport avec ce qui a été exposé auparavant, il est important de considérer que

chaque **genre** textuel développe certaines conventions d'écriture particulières que les usagers doivent connaître. L'élaboration d'un texte requiert la connaissance des conventions **social**ement admises dans chaque **culture**. Le texte a ses propres méthodes d'organisation **linguistique**, son propre paradigme communicatif, ainsi que ses propres normes de combinaison des moyens linguistiques, dérivées des facteurs pertinents de la situation communicative et de l'intention de l'auteur. Les usagers des différents **genres** textuels connaissent ces conventions et, en ce qui concerne les traducteurs, ils doivent également posséder une compétence **textuelle** qui leur permette de faire fonctionner **leurs** travaux dans un nouveau contexte linguistique et **culturel**. Dans le cas qui nous intéresse (les textes journalistiques), les "livres de style" des différents moyens de communication peuvent **servir de guide** afin de connaître les usages spécifiques.

Comme exemple, nous analyserons l'emploi de la majuscule en association avec le mot "ley". La ORAE (1999:38) l'aborde brièvement: "Suelen escribirse con mayúscula los nombres de determinadas entidades cuando se consideran conceptos absolutos. Ejemplos: la Libertad, la Ley, la Paz, la Justicia. Pero: la libertad de expresión, la ley de la gravedad". Cependant, dans la traduction de l'article d'Alain Madelin "Éloge de la diversité française", le traducteur n'a pas respecté ce critère, **comme** nous pouvons le confirmer dans ce fragment:

Permettre d'adapter des lois à des réalités locales ne signifie pas pour autant, bien entendu, remettre en cause l'unité de la République ou l'égalité des citoyens devant la loi.

Libération, 10-10-2000.

Permitir la adaptación de las leyes a las realidades locales no significa, como es lógico, cuestionar la unidad de la República o la igualdad de los ciudadanos ante la ley.

El Mundo, 17-10-2000.

Et cela car dans le *Libro de estilo de El Mundo* (1996:241), on affirme que le mot "ley" ne s'écrit avec une majuscule initiale que lorsqu'il précède le nom officiel d'une loi **déterminée**. La ORAE ne nous aidera pas non plus si nous prétendons vérifier comment écrire, par exemple, le nom des textes des lois, du **genre**: "ley de extranjería". Consulter le *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española* de Seco ne nous sera pas non plus d'une grande utilité. Après avoir consulté les livres de Martínez de Sousa (1996:223 et 2000:376), nous y trouvons ceci: "Los nombres comunes *ley*, *ley orgánica*, *decreto* (...), etc, se escriben con minúscula, y con mayúscula su nombre específico: *ley de Prensa e Imprenta*, *ley orgánica del Poder Judicial*, *ley de Propiedad Intelectual*, etc.".

Cependant, en examinant des textes journalistiques, nous pouvons vérifier que le **critère** utilisé dans la presse est différent, et "les livres de style" ainsi le **confirment**. Celui de *El País* (1996:160) proclame que le nom des textes des lois s'écrit avec une majuscule lorsque celui-ci est énoncé intégralement ("Real Decreto 125/1983", mais "el citado real decreto"; "Ley Orgánica del Derecho a la Educación", mais "se prepara una ley de bases"). On retrouve

la même norme pour le quotidien ABC (1993:27). De même le *Libro de estilo de El Mundo* (1996:241), comme nous l'avons signalé auparavant, affirme que le mot "ley" s'écrit avec une majuscule seulement lorsqu'il précède le nom officiel d'une loi déterminée.

Ces critères ne peuvent être ignorés par qui écrit ou traduit pour ces médias. C'est ainsi que le traducteur de l'article "¿Quién mata en Argelia?" s'est laissé guider par cette règle, comme nous pouvons le constater dans le fragment suivant:

Sur les 1300 terroristes qui se sont rendus à ce jour dans le cadre de la *loi sur la concorde civile*, je peux vous assurer que plus de 700 sont des officiers infiltrés appelés à rejoindre leurs casernes.

Le Monde, 26-11-99.

De los 1300 terroristas que se han entregado a las autoridades hasta ahora en el marco de la *Ley de Concordia Nacional* mas de 700 son militares infiltrados que han sido llamados de vuelta a sus cuarteles.

El País, 27-11-99.

Conclusion

Ainsi, la correction passe par divers axes que doivent connaître ceux qui se servent de la langue. Comme nous venons de le vérifier, le type de texte détermine en grande partie l'emploi de la majuscule, de la même manière qu'il peut avoir de l'influence sur d'autres paramètres du texte. Ces critères spécifiques, présents dans les différents types de texte, influent certainement sur la correction et doivent être connus de ses usagers, entre autres, les traducteurs. La connaissance de ce facteur liée à la maîtrise des normes en espagnol éviterait un grand nombre d'erreurs.

La connaissance des normes de la langue est, donc, nécessaire, mais il est également nécessaire que ces normes grammaticales soient claires et précises. Au départ, nous nous proposons d'analyser pour quelles raisons se produisent si fréquemment des erreurs dans l'emploi des majuscules et des minuscules dans les textes traduits en espagnol, et nous devons conclure que, en plus de la méconnaissance de la norme et des conventions textuelles, l'ambiguïté et le manque de précision des ouvrages de consultation grammaticale y jouent aussi un rôle important.

En nous rapprochant de certains outils grammaticaux dans le but de vérifier leur utilité effective pour les traducteurs, nous avons constaté l'existence de certains vides importants qui alourdissent la tâche de la correction. Le monde de la majuscule et de la minuscule, qui constitue un des champs les plus hétérogènes et les plus divergents, nous en a apporté la preuve. Les consultations des divers outils grammaticaux à notre service deviennent parfois un authentique labyrinthe qui ne facilite en rien la tâche des professionnels qui travaillent

avec l'espagnol.

Références bibliographiques

- CORTÉS ZABORRAS, C. y M. J. HERNÁNDEZ GUERRERO (eds.) (2004), *La traducción periodística*, Escuela de Traductores de Toledo.
- DELISLE, J. (1993), *La traduction raisonnée*, Presses de l'Université d'Ottawa.
- El idioma español en las agencias de prensa* (1990), Madrid, Fundación Germán Sánchez Ruipérez.
- Estudios pragmáticos: lenguaje y medios de comunicación* (1993), Grupo Andaluz de Pragmática (ed.), Sevilla, Departamento de Filología Francesa.
- FERNANDEZ BEAUMONT, J. (1987), *El lenguaje del periodismo moderno. Los libros de estilo en la prensa*, Madrid, SGEL.
- GÓMEZ TORREGO, L. (1997), *Manual de español correcto I*, Madrid, Arco/Libros, 8ª ed.
- GREVISSE, M. (1993). *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 12ª ed.
- HANSEN, G. (1997), «Success in Translation», *Perspectives: Studies in Translation*, 5, 2, pp. 201-210.
- HERNÁNDEZ GUERRERO, M. J. (1997), "La traducción en la prensa: los artículos de opinión", en E. Morillas y J. P. Arias (eds.), *El papel del traductor*, Salamanca, Colegio de España, pp. 319-339.
- Le Style du Monde* (2002), Paris, Le Monde.
- Libro de estilo de ABC* (1993), Barcelona, Ariel.
- Libro de estilo de El Mundo* (1996), Madrid, Temas de Hoy.
- Libro de estilo de El País* (1996), Madrid, Ed. El País, 11ª ed.
- LVÓVSKAYA, Z. (1997), *Problemas actuales de la traducción*, Granada, Granada Lingüística.
- Manual de español urgente de la agencia Efe* (1995), Madrid, Cátedra, 11ª ed.
- MARTÍNEZ DE SOUSA, J. (1996), *Diccionario de ortografía de la lengua española*. Madrid, Paraninfo.
- (2000), *Manual de estilo de la lengua española*, Gijón, Ed. Trea.
- NEUBERT, A. y G. SHREVE (1992), *Translation as Text*, Kent State University Press.
- PAPEGAAIJ, B. y K. SCHUBERT (1988), *Text coherence in translation*, Dordrecht, Foris Publications.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1999), *Ortografía de la lengua española*, Madrid, Espasa.
- REISS, K. y H. J. VERMEER (1996), *Fundamentos para una teoría funcional de la traducción* (trad. esp. de S. García y C. Martín), Madrid, Akal.
- ROMERO GUALDA, M. V. (1994), *El español en los medios de comunicación*, Madrid. Arcos.
- SECO, M. (1995), *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 9ª ed..
- TAPIA SASOT DE COFFEY, M.J. (1992), "La traducción en los medios de prensa", *Babel*, 38, 1, pp. 59-63.
- TOURY, G. (1985), "A Rationale for Descriptive Translation Studies", en T. Hermans (ed.), *The Manipulation of Literature*, Londres & Sydney, Croom Helm, pp. 16-41.